

Le mot du président

LA VALEUR DE LA COOPÉRATION



Le Dr John Diggins

Les dentistes passent beaucoup de temps à inculquer à leurs patients la valeur de la santé bucco-dentaire et des soins dentaires réguliers. La santé est souvent prise pour acquit et nous manque seulement quand on ne l'a plus. Comme nous pouvons dans une large mesure prévenir les maladies buccales, nous soulignons l'importance de la prévention et travaillons à cette fin en partenariat avec nos patients.

Aucun être humain n'est pareil. Certains n'ont aucun mal à voir la valeur de la santé bucco-dentaire, tandis que d'autres ne lui accorde pas la même priorité. Pareillement, beaucoup de dentistes comprennent l'importance d'appartenir à une association dentaire provinciale ou nationale, tandis que d'autres n'y attachent guère de valeur.

Les professionnels dentaires soutiennent de telles opinions, le plus souvent à coeur, pour plusieurs raisons. Comme le bon dentiste qui veut que son patient atteigne une santé bucco-dentaire optimale, je veux comprendre pourquoi certaines personnes n'accorderaient pas de valeur à participer activement à la dentis-

terie organisée. Pourquoi certains refuseraient d'appuyer des associations qui cherchent à promouvoir une santé bucco-dentaire optimale et à créer un meilleur environnement professionnel pour les dentistes?

Une chose est certaine : la dentisterie organisée est très efficace quand, d'une voix solidaire, elle contribue à améliorer votre milieu de pratique.

Deux exemples récents en sont un témoignage probant. L'ADC, en étroite collaboration avec les associations dentaires provinciales, a exercé de fortes pressions pour prévenir avec succès l'imposition des primes des régimes de soins dentaires. Vos patients peuvent remercier la dentisterie organisée pour leur permettre de payer la plus grosse partie des coûts dentaires en dollars avant impôt et non après impôt. Cette exonération d'impôt a permis aux employés et à leur famille de continuer à choisir les prestations dentaires qu'ils désirent inclure dans leurs avantages sociaux de plus en plus modulaires. Beaucoup d'entre eux renonceraient aux régimes de soins dentaires si les primes étaient imposées. Pour ce qui est des visites cruciales de prévention, on sait que les gens sans régime consultent leur dentiste moins régulièrement.

L'autre grand succès de la dentisterie organisée ces dernières années a été d'empêcher la gestion des soins d'immigrer au Canada. Si vous prenez les États-Unis, la gestion des soins est maintenant le principal réseau de services médicaux. Bien qu'elle soit moins prédominante en dentisterie pour plusieurs raisons, la gestion des soins occupe une grande partie de la pratique de beaucoup de dentistes américains. À mon avis, c'est essentiellement à cause de la force des activités de pression de la profession dentaire qu'elle s'est peu infiltrée au pays.

La dentisterie organisée au Canada est une fédération d'associations dentaires provinciales qui travaillent en étroite collaboration avec d'autres organismes voués à la promotion de la santé bucco-dentaire et à la direction de la profession. Je parle ici des organismes de réglementation dentaires, des facultés de médecine dentaire et des sections spécialisées. Tous se regroupent à l'ADC pour unir leurs talents, adopter des positions communes

et représenter d'une voix les professionnels dentaires et tous les Canadiens.

Les dentistes peuvent penser que l'ADC, contrairement aux associations locales et provinciales, ne leur est individuellement d'aucune valeur dans la pratique de tous les jours. Ce que nous faisons passe en grande partie par votre association provinciale — il se peut que les rouages de l'ADC vous soient méconnus, mais notre contribution est définitivement là.

Il y a plusieurs années, l'ADC, en collaboration avec ses collègues provinciaux, a décidé de définir «qui fait quoi» en dentisterie organisée au Canada. Le processus consistant à éliminer les chevauchements et à augmenter l'efficacité des services continue. À l'ADC, nous concentrons nos efforts sur les relations avec le gouvernement et nous occupons d'informer les dentistes directement et indirectement par le biais des associations provinciales. Enfin, nous cherchons à gérer les dossiers qui importent à la profession.

La gestion des dossiers ressemble un peu à celle de la santé bucco-dentaire d'un patient. Il nous faut nous obstiner sur la prévention et anticiper les problèmes avant qu'il ne soit trop tard. Notre personnel, en collaboration avec celui des associations provinciales, étudie constamment l'environnement pour agir par anticipation plutôt que par nécessité.

Certains pourraient dire «Mais pourquoi adhérer à l'ADC quand aucun dossier pressant ne nous oblige actuellement, en tant que profession, à nous lancer sur les barricades?»

Peut-être est-ce parce que les associations nationale et provinciales travaillent en étroite collaboration pour gérer d'avance les dossiers que notre profession jouit d'un climat aussi sain.

L'ADC est une composante essentielle de la dentisterie organisée du pays. Nous nécessitons et méritons votre appui intellectuel et financier, en échange duquel nous ferons tout en notre pouvoir pour que votre argent et vos idées soient exploitées avec une efficacité à jamais croissante.

*John Diggins, B.Sc., DMD, MSD
Président de l'Association dentaire
canadienne*